

Le programme de l'hon. M. Perron

(Suite de la page 590)

appuyé par le ministère de l'agriculture, sera formé et étudiera les questions suivantes:

a) Le développement possible de notre commerce d'exportation.
b) L'érection d'entrepôts indispensables à Montréal pour éviter à certains moments l'encombrement du marché et pour assurer la conservation des produits agricoles.
c) L'organisation de la vente coopérative des animaux vivants.

"Les décisions auxquelles on arrivera ce comité seront appliquées dans le plus court délai. Nous voulons faire du Québec une province de coopérateurs. Nous n'épargnerons rien pour mettre sur pied une coopérative centrale capable de satisfaire les plus exigeants. De leur côté, les cultivateurs devront faire leur part en s'organisant des coopératives locales vivantes, fermement soutenues et alimentées par de bons produits. Une coopération intelligente nous inspire confiance, mais nous savons aussi que pour bien vendre, il faut d'abord bien produire.

"La question de l'achat de la chaux, des engrais chimiques et alimentaires, des semences, etc., reçoit toute notre attention. Il faut arriver à permettre au cultivateur de diminuer ses frais d'exploitation en réduisant au minimum les dépenses d'achat des matières premières dont il a besoin. Nous voulons ici encore améliorer la condition actuelles mais notre effort portera exclusivement sur les articles essentiels à l'agriculture.

PUBLICITE

"Une forte campagne de publicité s'impose. Elle offrira rapidement au cultivateur les renseignements les plus récents et les plus sérieux sur les prix du marché et sur la demande probable des différents produits. Les résultats acquis par l'expérimentation scientifique seront vulgarisés à l'extrême. Le "Journal d'Agriculture" deviendra la meilleure revue agricole française du Canada. Il paraîtra plus fréquemment.

"Nous indiquerons où se trouvent les terres à vendre susceptibles d'intéresser les fils des cultivateurs qui cherchent à s'établir. Nos gens devraient songer tout d'abord à s'installer sur des terres convenables, situées à proximité des chemins de fer et des centres, au lieu de s'enfermer uniquement aux régions éloignées et mal desservies par les voies ferrées.

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE

"Pour satisfaire aux exigences d'un pareil programme et pour l'appliquer avec un maximum d'efficacité, quelques modifications dans l'organisation du département de l'Agriculture s'imposent. Depuis quelques années, l'on réclame l'institution d'un service de l'économie rurale. Nous nous rendons volontiers à cette demande. Ce service sera chargé des enquêtes agricoles qui s'imposent ou qui s'imposeront, de la coopération, de la publicité, des recherches économiques et posédera quelques autres attributions d'ordre administratif. Le nombre des services sera réduit, leurs attributions nettement délimitées et leur action fortifiée. Un directeur des services sera nommé. Le ministère sera divisé en quatre unités principales comme suit:

1.—Un service des agronomes

"Les agronomes seront, dans leurs districts respectifs, les représentants attitrés du Ministère de l'Agriculture auprès de la classe agricole. Ils auront pour instruction de vulgariser les bonnes pratiques culturales en s'inspirant des enseignements et directions qui leur seront donnés par l'administration centrale. Leur principal travail consistera à orienter la culture en tenant compte des besoins principaux de chaque région, tels ceux de l'élevage, de la grande culture, etc. Ils devront, en plus, voir au bon fonctionnement des sociétés agricoles.

2.—Un service de l'Economie rurale (comprenant les sections suivantes :

- 1.—Section des enquêtes et recherches économiques.
- 2.—Section des formes de démonstration et concours de formes.
- 3.—Section de la publicité.
- 4.—Section de la coopération, des marchés et de la statistique.
- 5.—Section du drainage.
- 6.—Section de l'industrie sucrière.
- 7.—Section des semences et des productions fourragères.
- 8.—Section de l'économie domestique.
- 9.—Section des sociétés agricoles.

3.—Un service de l'Industrie animale composé comme suit :

- 1.—Section de l'industrie laitière.
- 2.—Section de la médecine vétérinaire.
- 3.—Section du porc.
- 4.—Section du mouton.
- 5.—Section des chevaux.
- 6.—Section de l'aviculture.
- 7.—Section des constructions rurales.

4.—Un service de l'Horticulture..

- 1.—Section de la culture fruitière.
- 2.—Section de la culture maraîchère.
- 3.—Section des cultures spéciales.
- 4.—Section des conserves alimentaires.
- 5.—Section de la culture ornementale.
- 6.—Section de la protection des plantes.

"Nous donnerons une impulsion plus grande aux activités présentes du Ministère. Nos officiers recevront des instructions précises et claires. Les cultivateurs devront leur accorder leur confiance et leur appui. Nos employés les méritent.

Enseignement

"Nous avons dit que le cultivateur devait d'abord s'aider lui-même. A cette fin, nous désirons ruraliser l'enseignement primaire élémentaire et primaire complémentaire. Le conseil de l'Instruction Publique a déjà préparé et publié un excellent programme d'enseignement agricole primaire. Pour permettre aux institutrices d'être en mesure d'appliquer ce programme nous nous offrons à coopérer avec les officiers de l'Instruction Publique. Nous ne voulons pas nous ingérer dans leurs affaires. On a suggéré la nomination de certains professeurs d'agriculture

dans les écoles normales et d'un inspecteur général de l'enseignement agricole primaire. Nous sommes prêts à conférer avec le Conseil et le Département de l'Instruction Publique afin de donner à l'agriculture la place qu'elle doit occuper dans l'école rurale.

Cours abrégés

"Les cours abrégés tels qu'institués au cours de l'hiver dernier seront maintenus et développés.

"En outre, nous étudierons de concert avec les autorités des écoles d'agriculture existantes, l'opportunité d'améliorer leurs conditions matérielles. Ces institutions serviront à préparer des agriculteurs instruits par l'intermédiaire de leurs cours moyens. Par leurs cours secondaires, elles formeront le personnel enseignant indispensable et les propagandistes nécessaires, pour assurer la vulgarisation des méthodes modernes de culture.

Crédit

"Le gouvernement est prêt à faire sa part en la limitant à certaines avances consenties pour des fins bien définies. Nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour que les argents mis à la disposition des cultivateurs servent à rénover l'agriculture. Nous ne voulons pas que les deniers publics soient employés à maintenir la routine. Le cultivateur intelligent qui saura organiser sa ferme selon les indications fournies par les officiers du département, pourra toujours compter sur notre sympathie et sur notre appui. Nous voulons mettre l'argent au service de l'intelligence.

Mérite agricole

"Nous avons dans Québec, une belle chevalerie rurale : le Mérite Agricole. Le concours auquel il donne lieu chaque année constitue un tournoi qui stimule et récompense l'effort du bon travailleur. Nous voulons accroître dans l'avenir le prestige de cette institution et continuer à décorer les poitrines de nos cultivateurs les plus méritants. Nous n'oublierons pas non plus dans ces décorations les personnes qui rendent à l'agriculture des services dignes de récompense.

Notre système de culture

"L'agriculture de notre province a toujours préféré s'adonner à un

système mixte de productions végétales et de productions animales en vue d'alimenter les troupeaux. Ce système, loin d'être défectueux, est le meilleur que l'on puisse préconiser. Il y a toutefois lieu de l'intensifier et de le compléter par l'adoption de certaines productions spéciales.

"L'industrie laitière et l'élevage du porc doivent être considérés comme la base de tout notre système de production agricoles. D'autres productions spéciales, telles l'aviculture, la culture fruitière, la culture maraîchère, l'élevage du bétail de race pure, la culture du tabac, l'exploitation d'érablières, etc., etc., peuvent compléter, selon les cas et les districts, nos systèmes de culture.

"Je souhaiterais voir l'agriculture s'organiser d'une façon telle que nos cultivateurs puissent se faire un bénéfice net annuel d'au moins \$400.00 à \$500.00. Ce serait déjà une amélioration considérable. C'est là un objectif que nos cultivateurs peuvent espérer atteindre. Pour y parvenir, nos fermes devront faire un chiffre d'affaires de \$2,500.00 à \$3,000.00 par an. Essayez de produire pendant les douze mois de l'année du lait, du porc et des oeufs et retirez annuellement de leurs productions spéciales en dehors du lait et du porc, un revenu additionnel brut d'environ \$1,000.00.

LA GRANDE CULTURE

"Puisqu'il est reconnu que l'avenir de notre agriculture repose sur l'exploitation de bons troupeaux, il devient évident qu'une de nos premières préoccupations devrait être de produire des recettes abondantes et appropriées au bon élevage. Un trop grand nombre de nos fermes offrent aujourd'hui cet aspect de fatigue et de délabrement qu'une culture abusive et ne comportant pas toujours une restitution convenable d'engrais à la terre, a provoqué graduellement. En somme, notre agriculture est trop vieille. Nous avons conservé, après trois cents ans de défrichement, des méthodes de colons en ce sens que nous avons toujours cru notre sol inépuisable et que nous nous sommes toujours limités aux quelques cultures dont se contentent les défrichures: l'avoine et le mil.

"Tous les districts de la province ne sont pas également favorisés sous le rapport de la fertilité des terres. Nos vallées du St-Laurent, du Richelieu, de la Châteauguay,

(Suite à la page 592)

Les HOMMES sont de Grands ENFANTS

qui n'aiment pas à se soigner... vous en savez quelque chose, n'est-ce pas, Mesdames?

Leurs forces s'épuisent dans un dur labeur et ils ne veulent pas prendre le temps de se refaire un peu...

A vous donc, il reste la tâche de voir à ce qu'ils prennent de temps à autre les Pilules MORO, capables de leur rendre FORCE ET SANTÉ...

Faites-en prendre à votre mari, à vos fils. Préparées spécialement pour les HOMMES par la Cie Médicale Moro 1570, rue Saint-Denis, Montréal, les Pilules MORO sont en vente partout ou sont envoyées par la poste, 50c la boîte ou 3, \$1.25.

Elle peuvent être employées dans tous les cas de :

ÉPUISEMENT
DÉPRESSION NERVEUSE
PROTÉGEZ-VOUS...

MANQUE D'APPÉTIT
TROUBLES D'ESTOMAC

REFUSEZ les SUBSTITUTIONS...



MAUX DE REINS
RHUMATISMES, etc.

EXIGEZ les

Pilules MORO pour les HOMMES